

Convention on Health Analysis and Management

CHAM 2016

Pauvre Université !

Mickael Benzaqui, Pierre Buekens, Gérard Friedlander
Modérateur : Antoine Flahault

Le cursus en santé compte deux modèles d'université, profondément différents l'un de l'autre : le modèle européen (exception faite du Royaume-Uni) et le modèle américain. Dans le modèle européen, les droits d'inscription sont très modestes et l'État s'investit fortement. Dans le modèle nord-américain, les droits d'inscription sont très élevés, proches du coût réel d'un étudiant. Les modes de financement de ces deux universités diffèrent très largement.

1. Le modèle européen en France : l'universalité *versus* l'absence d'autonomie

La France a adopté le modèle européen à bras ouverts. Les droits d'inscription étant particulièrement faibles, comment financer cette université ? L'université n'est pas nécessairement pauvre, mais elle coûte. Ceux qui la dirigent se plaignent souvent de manquer d'autonomie. N'ayant pas la capacité de sélectionner les étudiants, de fixer les droits d'inscription ou de conduire une politique proactive de valorisation, ces universités n'ont que très peu d'autonomie.

2. L'illusion française de l'université universelle ?

Si les frais d'inscription sont très faibles en Europe et particulièrement en France, le phénomène de reproduction sociale fait que les étudiants réussissant le mieux sont parfois, voire souvent ceux dont les parents ont les moyens de payer des cours privés de soutien. Le système se veut égalitaire, mais il est en réalité inéquitable. La plupart des étudiants des universités de médecine proviennent de familles aisées. D'aucuns diront que le développement des officines privées montre que l'université ne fait pas son travail. D'autres penseront que l'université n'a pas de valeur pour les étudiants précisément parce qu'elle est gratuite. Du fait de cette gratuité, les étudiants ne doivent rien à l'université et donc ne lui donnent rien. Le sentiment d'appartenance à l'université est totalement absent parmi les étudiants.

3. La hausse des frais d'inscription en France : un acte de courage politique

En France, l'université est financée à 90 % par l'État. Les frais d'inscription ne représentent que 2 % des recettes. Entre les 240 euros de frais d'inscription en France et les 62 000 dollars de l'école de médecine de Harvard, une voie médiane est certainement possible. Pour la majorité des familles inscrivant leur enfant à l'université de médecine en France, un passage à 1 000 euros serait indolore. Une telle mesure permettrait de constituer un fonds suffisant pour verser des bourses aux étudiants les moins aisés. La hausse des frais d'inscription en faculté de médecine pourrait ainsi présenter une vertu sociale.

4. L'absence de marge de manœuvre des universités françaises sur le marché du travail de la recherche

Dans le domaine de la recherche, la Loi d'autonomie des universités n'est pas allée suffisamment loin. Les post-doctorants les plus brillants envoient leur CV dans les grandes villes européennes et négocient âprement leur rémunération. En France, la réglementation ne permet pas de telle négociation université par université. C'est ainsi que la France perd de jeunes post-doctorants brillants, les universités n'ayant pas les moyens de s'aligner sur leurs prétentions salariales. De ce point de vue, le statut de fonctionnaire issu de la loi de 1958 devient handicapant, et ce d'autant plus que pour les chercheurs les plus brillants, l'emploi à vie ne constitue absolument pas un attrait.

5. Les universités privées nord-américaines : un modèle finalement mixte

Aux États-Unis, au sein des universités 100 % privées, les étudiants se plaignent de la dette qu'ils contractent pour étudier, tandis que les gestionnaires se plaignent du manque de générosité des donateurs. Pour être docteur en médecine, un étudiant doit emprunter jusqu'à 200 000 dollars. Il les emprunte le plus souvent au Ministère de l'Éducation. Le prêt couvrant également les frais de vie courante, les étudiants sont incités à étudier. En réalité, la moitié de l'emprunt sert à couvrir les frais d'inscription. L'autre moitié permet de vivre tout à fait décentement, à tel point que certains étudiants trouvent un certain confort à être dans cette situation. De leur côté, les chercheurs dépendent en partie des crédits gouvernementaux, les frais d'inscription ne suffisant pas à financer l'université en totalité.